

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		556 240	483 274
Moins amortissements		-308 665	-208 784
	VI.1	247 575	274 490
Immobilisations corporelles		85 732 648	65 206 797
Moins amortissements		-52 575 005	-50 119 902
	VI.2	33 157 643	15 086 895
Immobilisations financières		1 784 123	1 695 002
Moins provisions		-210 000	-210 000
	VI.3	1 574 123	1 485 002
Total des actifs immobilisés		34 979 341	16 846 387
Total des actifs non courants		34 979 341	16 846 387
Actifs courants			
Stocks		29 687 184	30 881 382
Moins provisions		-208 516	-231 370
	VI.4	29 478 668	30 650 012
Clients et comptes rattachés		14 234 673	11 146 081
Moins provisions		-251 884	-139 200
	VI.5	13 982 789	11 006 881
Autres actifs courants	VI.6	3 050 238	1 733 941
Placements et autres actifs financiers	VI.7	13 010 547	17 682
Liquidités et équivalents de liquidités	VI.8	527 429	164 319
Total des actifs courants		60 049 671	43 572 835
Total des actifs		95 029 012	60 419 222

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 610 550
Résultats reportés		4 572 781	2 919 556
Autres capitaux propres		10 617 831	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		48 257 578	31 635 606
Résultat de l'exercice		9 233 853	6 443 225
Total des capitaux propres avant affectation	VI.9	57 491 431	38 078 831
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	VI.10	13 608 571	5 056 762
Provision pour risques	VI.11	260 055	168 110
Total des passifs non courants		13 868 626	5 224 872
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	VI.12	13 445 516	6 807 999
Autres passifs courants	VI.13	3 309 982	3 915 740
Concours bancaires et autres passifs financiers	VI.14	6 913 457	6 391 780
Total des passifs courants		23 668 955	17 115 519
Total des passifs		37 537 581	22 340 391
Total des capitaux propres et des passifs		95 029 012	60 419 222

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus		78 045 469	73 575 725
Autres produits d'exploitation		60 000	-
Total des produits d'exploitation	VII.1	78 105 469	73 575 725
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		-2 074 806	-1 636 055
Achats de marchandises consommés	VII.2	-32 640 113	-33 753 024
Achats d'approvisionnements consommés	VII.3	-18 713 761	-16 891 163
Charge de personnel	VII.4	-5 546 773	-4 872 445
Dotations aux amortissements et aux provisions	VII.5	-2 971 585	-2 976 652
Autres charges d'exploitation	VII.6	-3 753 462	-2 856 661
Total des charges d'exploitation		-65 700 500	-62 986 000
Résultat d'exploitation		12 404 969	10 589 725
Charges financières nettes	VII.7	-1 893 491	-2 092 139
Produits des placements	VII.8	250 098	81 355
Autres gains ordinaires	VII.9	318 144	5 733
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 079 720	8 584 674
Impôt sur les bénéfices		-1 845 867	-1 489 778
Résultat des activités ordinaires après impôt		9 233 853	7 094 896
Eléments extraordinaires		-	-651 671
Résultat net de l'exercice		9 233 853	6 443 225

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		9 233 853	6 443 225
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 971 585	2 976 652
- Dividendes provenant des participations		196800	67 713
- Plus-value /(Moins-value) sur cession d'immobilisations		-50 000	9 500
- Variation des :			
* Stocks		1 194 198	-3 046 774
* Créances		-3 088 592	1 459 939
* Autres actifs (*)		-1 309 162	975 429
* Fournisseurs et autres dettes		961 460	-3 031 217
* Autres passifs		-593 895	1 207 189
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	9 516 247	7 061 656
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-14 528 055	-5 419 558
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		50 000	8 470
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-89 121	-
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		-	215 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-14 567 176	-5 195 588
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements augmentation de capital		4 350 916	-
Encaissements prime d'émission		10 617 831	-
Encaissements provenant des emprunts		32 060 000	17 730 000
Remboursement d'emprunts		-23 854 698	-14 515 048
Distributions de dividendes		-4 790 000	-4 790 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	18 384 049	-1 575 048
Variation de trésorerie (*)	VII.4	13 333 120	291 020
Trésorerie au début de l'exercice		80 730	-210 290
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)		13 413 850	80 730

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative au 31 décembre 2016 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers VIII.5.

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 de dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 78 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2017.

II. Faits significatifs de la période

L'exercice 2017 est marqué essentiellement par :

- La décision de l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 22 mai 2017, d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 14.968.747 DT, composé d'un montant au nominal de 4.350.916 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 10.617.831 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 2,660 DT par action.
- La réalisation d'un projet de transformation de la machine PM2 qui consiste à augmenter sa production et surtout en la rendant polyvalente c'est-à-dire en permettant une fabrication alternée de papier pour sac et de papier pour ondulé. Ce projet est entré en exploitation avec succès en janvier 2018.
- Augmentation du coût de l'énergie de 9% à partir du 1^{er} janvier 2017.
- Au 1^{er} janvier 2017, SOTIPAPIER a migré vers un nouveau système d'information intégré (ERP).
- Au cours de l'exercice 2017, SOTIPAPIER a procédé à un changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières suite à la migration vers le nouveau système informatique.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33,33%
Constructions	5%
Matériels et outillages	10%
Matériel de transport	20%
A.A.I	20%
Matériel Informatique	20%
Mobiliers de bureau	20%
Grosses réparations Turbine	25%

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,
- stock de produits finis importés.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,

- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice 2017, SOTIPAPIER a procédé à un changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières suite à la migration vers le nouveau système informatique.

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, ce changement de méthode comptable doit être traité d'une manière rétrospective. Toutefois, ce changement est appliqué de façon prospective lorsque la correction des capitaux propres d'ouverture ne peut être déterminée de façon fiable.

Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers VI.4.

VI. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 556.240 DT contre 483.274 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	335 882	70 419	265 463
Immobilisations incorporelles en cours	44 064	236 561	-192 497
Valeur brute	556 240	483 274	72 966
Moins Amortissements	-308 665	-208 784	-99 881
Total net	247 575	274 490	-26 915

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 85.732.648 DT contre 65.206.797 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 180 841	8 180 841	-
AAI	1 717 296	1 717 296	-
Outillage industriel	52 795 187	52 895 716	-100 529
Matériel de transport	1 904 461	1 643 311	261 150
Matériel informatique	268 321	259 029	9 292
MMB	128 623	122 602	6 021
Matériel en cours	20 532 955	183 038	20 349 917
Valeur brute	85 732 648	65 206 797	20 525 851
Moins Amortissements	-52 575 005	-50 119 902	-2 455 103
Total net	33 157 643	15 086 895	18 070 748

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisitions /Reclassements 2017	Cessions/ Reclassements 2017	Valeur brute au 31/12/2017	Amortisse ment Ant. 31/12/2016	Dotation 2017	Amortiss. du mat. Cédé	Amortiss. Cumulés 31/12/2017	VCN 31/12/2017
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	70 419	265 463	-	335 882	32 490	99 881	-	132 371	203 511
Immobilisations Incorporelles en cours	236 561	69 460	261 957	44 064	-	-	-	-	44 064
Total des immobilisations incorporelles	<b style="text-align: right;">483 274	<b style="text-align: right;">334 923	<b style="text-align: right;">261 957	<b style="text-align: right;">556 240	<b style="text-align: right;">208 784	<b style="text-align: right;">99 881	-	<b style="text-align: right;">308 665	<b style="text-align: right;">247 575
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 993 218	9 178	-	2 002 396	134 890
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	2 672 298	13 873	133 627	-	147 500	2 524 798
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	606 560	606 157	403	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	6 084	-	-	6 084	6 084	-	-	6 084	-
CONST MP3	802 893	-	-	802 893	694 217	20 417	-	714 634	88 259
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	427 594	8 797	-	436 391	72 121
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	639 539	83 689	-	723 228	113 664
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	297 525	22 342	-	319 867	290 449
MAT ET OUTILLAGE	19 575 936	54 473	155 002	19 475 407	16 827 814	1 023 735	155 002	17 696 547	1 778 860
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
TURBINE A GAZ	5 976 848	-	-	5 976 848	5 951 177	8 856	-	5 960 033	16 815
REVISION GENERAL TURBINE	2 048 736	-	-	2 048 736	1 221 632	209 099	-	1 430 731	618 005
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074	1 224 829	815 676	-	2 040 505	6 117 569
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 717 296	-	-	1 717 296	1 476 029	70 298	-	1 546 327	170 969
MATERIEL ROULANT	1 643 311	261 150	-	1 904 461	1 296 853	175 044	-	1 471 897	432 564
MMB & Matériel Informatique	381 631	15 313	-	396 944	307 239	28 944	-	336 183	60 761
Immobilisations corporelles en cours	183 038	20 680 853	330 936	20 532 955	-	-	-	-	20 532 955
Total des immobilisations corporelles	<b style="text-align: right;">65 206 797	<b style="text-align: right;">21 011 789	<b style="text-align: right;">485 938	<b style="text-align: right;">85 732 648	<b style="text-align: right;">50 119 902	<b style="text-align: right;">2 610 105	<b style="text-align: right;">155 002	<b style="text-align: right;">52 575 005	<b style="text-align: right;">33 157 643
Total	<b style="text-align: right;">65 690 071	<b style="text-align: right;">21 346 712	<b style="text-align: right;">747 895	<b style="text-align: right;">86 288 888	<b style="text-align: right;">50 328 686	<b style="text-align: right;">2 709 986	<b style="text-align: right;">155 002	<b style="text-align: right;">52 883 670	<b style="text-align: right;">33 405 218

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Participations	683 000	683 000	-
Dépôts et cautionnements	1 101 123	1 012 002	89 121
Valeur brute	1 784 123	1 695 002	89 121
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	1 574 123	1 485 002	89 121

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
TUCOLLECT	240 000	240 000	-
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté GSI Tunisia Ex TUNICODE	3 000	3 000	-
Valeur brute	683 000	683 000	-
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	473 000	473 000	-

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant DT	En%	Montant DT	En%
Marina Hôtel	350 000	8.37%	350 000	8.37%
TUCOLLECT	240 000	80%	240 000	80%
BTS	40 000		40 000	
Sté expansion tourisme	25 000		25 000	
SOFIJA	15 000		15 000	
SODEK	10 000		10 000	
Sté GSI Tunisia Ex TUNICODE	3 000	2.4%	3 000	2.4%
Total brut	683 000		683 000	

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Avance cautionnements STEG	1 101 123	1 012 002	89 121
Total brut	1 101 123	1 012 002	89 121

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2017 à 29.687.184 DT contre 30.881.382 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Matières premières	14 735 465	13 475 545	1 259 920
Consommables et pièces de rechange	6 851 841	7 231 153	-379 312
Produits finis	8 099 878	9 466 596	-1 366 718
Produits finis importés	-	708 088	-708 088
Total	29 687 184	30 881 382	-1 194 198
Provision	-208 516	-231 370	22 854
Total net	29 478 668	30 650 012	-1 171 344

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2017 à 208.516 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

Impact du changement de méthode de valorisation des stocks au 31 décembre 2017

A partir de 2017, et grâce à la migration du système informatique, SOTIPAPIER a procédé aux changements suivants :

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée sur le prix de vente, est désormais effectuée selon la méthode du coût de production. Ce dernier comprend le coût d'acquisition des matières premières consommées lors de la production et une juste part des coûts directs et indirects rattachés à la production. SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode. En revanche, la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est supérieure de 241.894 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Produits finis	8 099 878	7 857 984	241 894

- la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode.

Toutefois, la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est inférieure de 196.905 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Matières premières	14 735 465	14 932 370	-196 905

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 14.234.673 DT contre 11.146.081 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 966 290	9 277 854	-4 311 564
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 234 673	11 146 081	3 088 592
Provision pour dépréciation des comptes clients	-251 884	-139 200	-112 684
Total net	13 982 789	11 006 881	2 975 908

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.050.238 DT contre 1.733.941 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	121 165	313 667	-192 502
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 268 846	834 664	1 434 182
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	54 009	30 410	23 599
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total	3 050 238	1 733 941	1 316 297

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2017, comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Placements courants	13 000 000	-	13 000 000
Total	13 010 547	17 682	12 992 865

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2017 à 527.429 DT contre 164.319 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BT	87 027	125 420	-38 393
BIAT	243 573	-	243 573
ATB	10 748	-	10 748
BNA	149 870	-	149 870
BH	6 450	32 132	-25 682
Effets remis à l'escompte	-	1 767	-1 767
Chèques remis à l'encaissement	24 761	-	24 761
Caisse	5 000	5 000	-
Total	527 429	164 319	363 110

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	-	0,00%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	4 377 561	16,77%
Swicorp Conseil & Invest.	1 443 210	4,74%	-	0,00%
Han Lux	-	0,00%	3 668 864	14,05%
Han TN	1 470 138	4,83%	4 377 560	16,77%
Abdelkader Hamrouni	-	0,00%	4 879 831	18,69%
CTKD	1 308 000	4,29%	1 308 000	5,01%
Divers public	7 089 897	23,28%	7 493 684	28,71%
Total	30 456 416	100%	26 105 500	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2017 à 57.491.431 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	-	6 443 225	38 078 831
Résultats reportés	-	-	1 653 225	-	-1 653 225	-
Dividendes	-	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Augmentation de capital	4 350 916	-	-	10 617 831	-	14 968 747
Résultat de l'exercice 2017	-	-	-	-	9 233 853	9 233 853
Capitaux propres au 31/12/2017	30 456 416	2 610 550	4 572 781	10 617 831	9 233 853	57 491 431

L'évolution des capitaux propres de 19.412.600 DT entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 provient de :

- 1- L'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2016 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 mai 2017 comme suit :

Résultat net au 31/12/2016	6 443 225
Résultats reportés	2 919 556
Reliquat 1	9 362 781
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	-
Bénéfices distribuables	9 362 781
Dividendes 2016 (23.950.000 actions * 0,200 DT) (*)	4 790 000
Reliquat 2	4 572 781
Résultats reportés au 31/12/2017	4 572 781

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée au 1^{er} août 2017

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 9.233.853 DT.

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparties comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Recall Holding	9 532 156	-
Value Consulting	8 032 221	4 016 111
Swicorp Conseil & Invest.	1 324 046	-
Han Lux	-	3 365 930
Han TN	1 348 750	4 016 110
Abdelkader Hamrouni	-	4 476 909
CTKD	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 504 493	6 874 940
Total	27 941 666	23 950 000

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est de 0,383 DT contre 0,269 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Résultat net	9 233 853	6 443 225	2 790 628
Nombre moyen pondéré d'actions	24 116 319	23 950 000	166 319
Résultat par action	0,383	0,269	0,114

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/2016	Échéances à CT au 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursements 2017	Échéances à - d'1 an au 31/12/2017	Échéances à LT au 31/12/2017	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	882 000	252 000	-	252 000	252 000	630 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	1 424 762	356 191	-	356 191	356 191	1 068 571	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000DT	-	-	5 430 000	-	-	5 430 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000DT	-	-	4 830 000	-	-	4 830 000	8 ans	TMM+1,25%
Total	5 056 762	1 708 191	10 260 000	1 708 191	1 708 191	13 608 571		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risque » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 260.055 DT au 31 décembre 2017 contre 168.110 DT au 31 décembre 2016.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 13.445.516 DT contre 6.807.999 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux	3 478 170	4 039 107	-560 937
Fournisseurs étrangers	8 376 426	1 856 079	6 520 347
Fournisseurs, effets à payer	1 573 134	869 540	703 594
Fournisseurs, factures non parvenues	17 786	43 273	-25 487
Total	13 445 516	6 807 999	6 637 517

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.309.982 DT contre 3.915.740 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft créiteurs	-	340	-340
Clients Liner créiteurs	-	203	-203
Clients avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Charges à payer	2 296 080	1 934 859	361 221
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	23 069	17 839	5 230
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Retenue UGTT	3 670	3 069	601
Contribution conjoncturelle	-	651 671	-651 671
Total	3 309 982	3 915 740	-605 758

14. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 6.913.457 DT contre 6.391.780DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BIAT	-	12 170	-12 170
ATB	-	55	-55
BNA	-	71 364	-71 364
Total Banques créditrices	-	83 589	-83 589
Financement de stock	5 000 000	4 600 000	400 000
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Chèques en circulation	113 579	-	113 579
Total	6 913 457	6 391 780	521 677

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursement 2017	31/12/2017
ATB	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
BT	1 400 000	7 000 000	7 000 000	1 400 000
BIAT	1 000 000	6 000 000	5 600 000	1 400 000
BH	800 000	3 200 000	3 200 000	800 000
BNA	400 000	1 600 000	1 600 000	400 000
Total	4 600 000	21 800 000	21 400 000	5 000 000

VII. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2017 à 78.045.469 DT contre 73.575.725 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Ventes Kraft	49 878 329	51 021 522	-1 143 193
Ventes Liner	28 435 252	20 931 832	7 503 420
Ventes Energie	2 308 926	1 560 387	748 539
Autres	434 698	453 934	-19 236
Ristourne	-3 011 736	-391 950	-2 619 786
Total	78 045 469	73 575 725	4 469 744

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitations s'élèvent au 31 décembre 2017 à 60.000 DT et correspondent au loyer du dépôt situé à Saint-Gobain en faveur de la filiale TUCOLLECT.

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2017 à 32.640.113 DT contre 33.753.024 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Variation stock de MP	-1 259 920	-2 230 569	970 649
Achats pâte à papier	23 328 851	25 721 040	-2 392 189
Achats vieux papier (*)	10 571 182	10 262 553	308 629
Total	32 640 113	33 753 024	-1 112 911

(*) Il s'agit d'achat de vieux papiers locaux et étrangers

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2017 à 18.713.761 DT contre 16.891.163 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Consommation Gaz	10 043 039	8 601 182	1 441 857
Achats électricité	403 435	1 037 287	-633 852
Achats eau	68 370	58 236	10 134
Variation stock autres approvisionnement	379 312	-2 452 260	2 831 572
Achats pièces de rechange (PDR)	1 936 808	2 193 083	-256 275
Achats Matières consommables	5 776 152	7 108 488	-1 332 336
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	76 496	52 881	23 615
Achats consommables et PDR en transit	30 149	292 266	-262 117
Total	18 713 761	16 891 163	1 822 598

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2017 à 5.546.773 DT contre 4.872.445 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Salaire de base	3 183 657	2 592 128	591 529
Primes	915 264	934 975	-19 711
Congés payés	203 941	238 016	-34 075
Indemnités de stage	42 309	16 131	26 178
Charges sociales légales	721 676	590 571	131 105
Autres Charges de personnel	120 613	95 470	25 143
Accidents de travail	85 516	70 485	15 031
Provision pour augmentation salariale	44 036	69 015	-24 979
Charge brute au titre de la rémunération du directeur général (y compris les retenues fiscales et sociales) (*)	229 761	265 654	-35 893
Total	5 546 773	4 872 445	674 328

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 d'un salaire net de 148.447DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2.971.585 DT contre 2.976.652 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Dotations aux amortissements	2 709 986	2 954 632	-244 646
Provision pour départ à la retraite	91 945	51 292	40 653
Provision pour dépréciation des comptes clients	112 684	69 600	43 084
Provisions pour dépréciation de stocks	-	231 370	-231 370
Provision pour congés payés	79 824	-	79 824
Total	2 994 439	3 306 894	-312 455
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	-59 720	59 720
Reprise/provision pour dépréciation des autres actifs courants	-	-10 000	10 000
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-22 854	-260 522	237 668
Total net	2 971 585	2 976 652	-5 067

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3.753.462 DT contre 2.856.661 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Locations	114 617	88 182	26 435
Entretien et réparations	1 725 700	1 107 182	618 518
Assurances	73 771	73 061	710
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (Refacturation des honoraires à Swicorp)	520 737	671 479	-150 742
Publicité, publications, relations publiques	53 332	36 966	16 366
Transport	438 808	444 482	-5 674
Déplacements, missions et réceptions	65 556	95 996	-30 440
Frais postaux et de Télécom.	56 911	36 331	20 580
Services bancaires et assimilés	170 400	125 954	44 446
Subventions et dons	3 356	8 757	-5 401
Jetons de présence	90 000	90 000	-
Impôts et taxes	298 914	241 122	57 792
Pertes ordinaires	141 360	94 409	46 951
Total	3 753 462	2 856 661	896 801

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 1.893.491 DT contre 2.092.139DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Intérêts/Comptes courants	26 417	35 914	-9 497
Intérêts/effets escomptés	947 444	751 274	196 170
Intérêts/Financement de stock	280 838	181 814	99 024
Intérêts/CMT	465 670	294 912	170 758
Total	1 720 369	1 263 914	456 455
Pertes de change	1 263 271	854 934	408 337
Gains de change	-1 090 149	-26 709	-1 063 440
Total net	1 893 491	2 092 139	-198 648

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2017 à 250.098 DT contre 81.355 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits des participations	196 800	67 713	129 087
Intérêts des placements	47 436	-	47 436
Intérêts créditeurs des comptes courants	5 862	13 642	-7 780
Total	250 098	81 355	168 743

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 318.144 DT contre 5.733 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits nets sur cession d'immobilisation	50 000	-	50 000
Gains ordinaires	268 144	5 733	262 411
Total	318 144	5 733	312 411

VIII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Amortissements immob. incorporelles	308 665	208 784	99 881
Amortissements immob. corporelles	52 730 007	50 119 902	2 610 105
Provisions sur immob. financières	210 000	210 000	-
Provisions sur stocks	208 516	231 370	-22 854
Provisions clients et comptes rattachés	251 884	139 200	112 684
Provision pour risques et charges	260 055	168 110	91 945
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Total	54 345 180	51 373 595	2 971 585

- Variation des stocks

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Stocks	29 687 184	30 881 382	-1 194 198
Total	29 687 184	30 881 382	-1 194 198

- Variation des créances

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 966 290	9 277 854	-4 311 564
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 234 673	11 146 081	3 088 592

- Variation des autres actifs

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	121 165	313 667	-192 502
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 268 846	834 664	1 434 182

Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	54 009	30 410	23 599
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total des autres actifs courants	3 050 238	1 733 941	1 316 297
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Autres actifs financiers	10 547	17 682	-7 135
Total autres actifs	3 060 785	1 751 623	1 309 162

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 426 663	4 039 107	-560 937
Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 760 324	1 856 079	6 520 347
Fournisseurs effets à payer	1 573 134	869 540	703 594
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	9 338	43 273	-25 487
Total autres passifs	7 769 459	6 807 999	961 460

- **Autres passifs**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft crédateurs	-	340	-340
Clients Liner crédateurs	-	203	-203
Avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer	2 296 080	1 934 859	361 221
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	23 069	17 839	5 230
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Retenue UGTT	3 670	3 069	601
Contribution conjoncturelle	-	651 671	-651 671
Total autres passifs courants	2 933 929	3 619 511	-685 582
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Total autres passifs financiers	1 799 878	1 708 191	91 687
Total autres passifs	4 733 807	5 327 702	-593 895

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Acquisition d'un nouveau logiciel et de diverses licences informatiques pour 99.016 DT ;
- Acquisition de matériel roulant pour 261.150 DT ;

- Acquisition de divers mobiliers de bureaux et matériel informatique pour 15.313 DT
- Des acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations pour 14.152.576 DT dans le cadre du projet de transformations de la machine PM2.

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'une chaudière MINGAZINI pour 50.000 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à des cautions versées à la STEG pour un montant de 89.121 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissements provenant d'une augmentation de capital pour un montant de 14.968.747 DT ;
- Encaissements des crédits à moyen terme pour 10.260.000 DT.
- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme en principal et intérêts pour des montants respectifs de 1.708.190 DT et 465.670 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant au financement de stocks pour 21.800.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme en principal et intérêts correspondant au financement de stocks pour des montants respectifs de 21.400.000 DT et 280.838 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 4.790.000 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2017	Trésorerie à fin 2016	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	527 429	164 319	363 110
Concours bancaires	cf. note V.14	113 579	83 589	29 990
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	13 000 000	-	13 000 000
Total		13 413 850	80 730	13 333 120

5. Note explicative du retraitement de la colonne comparative de l'état deflux de trésorerie au 31 décembre 2017

Le retraitement de la colonne comparative de l'état de flux de trésorerie au 31 décembre 2016 est lié au reclassement des prêts aux personnels, qui étaient présentés au 31 décembre 2016 parmi les liquidités et équivalent de liquidités, dans la rubrique variation des autres actifs.

Les rubriques ayant subi un retraitement se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2016 (avant reclassement)	Reclassement	31/12/2016 (retraité)
Variation des autres actifs	993 111	-17 682	975 429
Variation de la trésorerie	308 702	-17 682	291 020
Trésorerie à la clôture de l'exercice	98 412	-17 682	80 730

Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le conseil d'administration de la société réuni le 26 février 2018 a autorisé une prise de participation de 2.000.000 DT dans le capital de la Société Franco-Tunisienne de Collecte Tri de Déchets Valorisables (SFTC), société à responsabilité limitée de droit tunisien, au capital de 10.000 DT.

Cette prise de participation a été réalisée à travers la souscription au capital social de la société SFTC dans le cadre d'une augmentation de son capital de 2.000.000 DT, pour le porter de 10.000 DT à 2.010.000 DT, entièrement réservée à la société SOTIPAPIER avec renonciation des associés de SFTC à leur droit préférentiel de souscription.

A part cette prise de participation dans la société SFTC, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER.

Au 31 décembre 2017 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».

- La société CHIMICOULEUR METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 23.183 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 10.973 DT.

- La société TUCOLLECT (société au capital de laquelle SOTIPAPIER 80%) a facturé un montant de 1.913.364 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 401.128 DT au 31 décembre 2017.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et ce pour un montant de 60.000 DT (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 47.200 DT.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 61.785 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.

Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 11.300 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 8.020 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 1.529 DT.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2017, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 :
 - ✓ d'un salaire net de 148.447 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2017, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2017 :

Transactions au cours de l'exercice 2017 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 731 087	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	2 605 353	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	108 863	Conseil et assistance
CTTM	-	-	366 622	Transport/Entretien & réparation
Total	4 336 440	-	475 485	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2017:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	37 761	-
CTTM	68 341	-
Total	106 102	-

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	17 020 000	17 020 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	18 257 040	18 257 040	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	37 147 040	37 147 040				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits			Charges			Soldes intermédiaires des exercices				
	31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2016		
Production vendue	78 045 469	73 575 725	Stockage ou Déstockage de production	2 074 806	1 636 055					
Production stockée										
Production immobilisée										
Total	78 045 469	73 575 725	Total	2 074 806	1 636 055	Production de l'exercice	75 970 663	71 939 670		
Production de l'exercice	75 970 663	71 939 670	Coût d'achat Mat. Premières	32 640 113	33 753 024					
			Achat d'approvisionnements consommés	18 713 761	16 891 163					
Total	75 970 663	71 939 670	Total	51 353 874	50 644 187	Marge sur coût matières	24 616 789	21 295 483		
Marge sur coût matières	24 616 789	21 295 483	Autres charges	3 454 548	2 615 539					
Total	24 616 789	21 295 483	Total	3 454 548	2 615 539	Valeur ajoutée brute	21 162 241	18 679 944		
Valeur ajoutée brute	21 162 241	18 679 944	Impôts, taxes et versements assimilés	298 914	241 122					
			Charges de personnel	5 546 773	4 872 445					
Total	21 162 241	18 679 944	Total	5 845 687	5 113 567	Excédent Brut d'exploitation	15 316 554	13 566 377		
Excédent Brut d'exploitation	15 316 554	13 566 377	Dotation aux amortissements et aux provisions	2 971 585	2 976 652					
Autres produits Ordinaires	378 144	5 733	Charges financières	1 893 491	2 092 139					
Produits financiers	250 098	81 355	Impôts sur le résultat ordinaire	1 845 867	1 489 778					
Total	15 944 796	13 653 465	Total	6 710 943	6 558 569	Résultat des activités ordinaires après impôt	9 233 853	7 094 896		
Résultat des activités ordinaires après impôt	9 233 853	7 094 896	Élément extraordinaire contribution Conjoncturelle	-	651 671					
Total	9 233 853	7 094 896	Total	-	651 671	Résultat net de l'exercice	9 233 853	6 443 225		

Rapport Général
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2017

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 1^{er} juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 57.491.431 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9.233.853 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note (V.) aux états financiers, qui décrit le changement de méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières et leurs conséquences. En effet,

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée aux prix de vente, est désormais basée sur le coût de production, et ce grâce à la migration au nouveau système d'information.
- Par ailleurs, la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 29.478.668 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- la revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière,
- l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables,
- l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période,
- l'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2017 et au début de 2018 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période, et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Votre société a contracté auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.

2. Conventions et opérations réalisées en 2017 relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017 :

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER. Au 31 décembre 2017 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».
- Votre société a contracté en 2015 auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sis à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- La société CHIMICOULEUR METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 23.183 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 10.973 DT.
- La société TUCOLLECT (société au capital de laquelle SOTIPAPIER 80%) a facturé un montant de 1.913.364 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 401.128 DT au 31 décembre 2017.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et ce pour un montant de 60.000 DT (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 47.200 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 61.785 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 11.300 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 8.020 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 1.529 DT.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2017, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2017 :

Transactions au cours de l'exercice 2017 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 731 087	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	2 605 353	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	108 863	Conseil et assistance
CTTM	-	-	366 622	Transport/Entretien & réparation
Total	4 336 440	-	475 485	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2017:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	37 761	-
CTTM	68 341	-
Total	106 102	-

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 :
 - ✓ d'un salaire net de 148.447 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2017, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 avril 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri